

Allocution de S.E. Régis IMMONGAULT,

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères

**Représentant le Coordonnateur du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement
Africains sur les Changements Climatiques (CAHOSCC)**

PLENIERE D'OUVERTURE DU SEGMENT DE HAUT NIVEAU DE LA COP 24

Katowice, 2018

SEULE LA VERSION LUE FAIT FOI

Monsieur le Président de la COP24,

**Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des
Nations Unies sur les Changements Climatiques,**

Excellence Mesdames et Messieurs,

Distingués Délégués,

Au nom de Son Excellence, **Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise**, en sa qualité de Coordonnateur du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains sur les Changements Climatiques, je voudrais remercier le Président de la République de Pologne, Monsieur Andrzej Duda, et le Président de la COP 24, Monsieur MijałKurtyka pour l'accueil qui nous a été réservé.

L'Afrique est venue à Katowice pour faire partie de la solution et non du problème. Nous sommes venus avec la détermination de mettre en œuvre de manière concrète l'Accord de Paris.

Nous le savons tous, l'avenir du monde doit se décider aujourd'hui. Il nous reste à peine dix ans pour changer significativement la trajectoire de nos émissions.

La science ne cesse de nous avertir.

Alors que nos émissions ne cessent de croître, des records de chaleur sont enregistrés chaque année, faisant de 2014, 2015, 2016 et 2017 les 4 années les plus chaudes que la Terre n'ait jamais connu.

Et selon le dernier rapport de l'ONU environnement, la compilation des Contributions Déterminées au niveau National publiées en 2015, conduisent dangereusement l'évolution de la température vers 3 degrés.

Nous sommes bien loin de sauver la planète.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Gabon a la lourde charge d'être le porte-voix du continent africain, continent le plus injustement affecté par les effets du réchauffement climatique :

- Premièrement, parce **qu'il n'est responsable que de 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.**
- Deuxièmement, parce **qu'il est le plus vulnérable face aux conséquences des changements climatiques.**
- Et troisièmement, parce **qu'il se situe dans une phase d'accélération de son développement, portée par l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur la transformation structurelle de nos économies.**

C'est pourquoi, plutôt que de subir les hésitations de la Communauté internationale, nous avons fait le choix d'apporter notre contribution à ce problème planétaire et de faire ainsi partie de la solution.

A ce jour, **50 pays africains sur 54 ont ratifié l'Accord de Paris** et ont mis en place des politiques d'atténuation à travers la publication de leur Contribution Déterminée au Niveau National.

Au titre de l'action, nous avons développé des Initiatives continentales et régionales, afin de coordonner et mutualiser nos efforts et, apporter ainsi des ripostes plus appropriées.

A titre d'exemple, je peux citer **l'Initiative Africaine sur les Énergies Renouvelables**, qui apportera des réponses adaptées au déficit énergétique de notre continent ou encore **le programme « GMES et Afrique »** qui développe des solutions novatrices pour la gestion durable des ressources naturelles telles que l'eau, le sol ou la forêt.

Toutes ces initiatives visent à garantir à l'Afrique le droit de se développer, le droit de lutter contre la pauvreté, le droit d'accéder à la sécurité alimentaire, et cela, même si la perspective de l'augmentation significative des émissions du continent africain est à craindre.

Tout en faisant face aux défis actuels, l'Afrique doit aussi anticiper les conséquences du changement climatique.

C'est dans ce contexte que nous avons créé et développé **l'Initiative Africaine pour l'Adaptation** afin d'assurer la continuité de notre développement et faciliter l'atteinte **des objectifs de l'Agenda 2030 sur le développement durable.**

Pour rendre véritablement fructueuses toutes ces actions et initiatives, il faut maintenant que se concrétisent les promesses et les engagements de l'Accord de Paris.

L'Afrique a besoin d'infrastructures, d'industrie, de nouvelles méthodes agricoles, de tourisme et par-dessus tout, de technologies résilientes.

Il ne s'agit pas de demander de l'aide pour nous développer mais d'un partage juste et équitable de la responsabilité face aux Changements Climatiques.

Je voudrais ici relever que les pays africains investissent déjà chaque année 2% de leur PIB pour faire face aux effets du réchauffement climatique, ce qui représente dix fois le montant annuel de l'aide publique au développement.

Mesdames et Messieurs,

Cette situation, dont nous sommes les seuls responsables, nous commande à agir **immédiatement, concrètement et fermement**, car nous pouvons le faire et nous devons le faire.

Agir immédiatement c'est ratifier l'amendement de Doha car c'est le seul moyen de nous contraindre à limiter nos émissions avant 2020.

Il est difficilement compréhensible qu'au regard de la situation mondiale alarmante, nous n'arrivons pas à mettre en place le seul dispositif juridique permettant de limiter les émissions.

Les résultats de cette première semaine de négociation nous l'ont démontré, il n'y a pas eu suffisamment de progrès.

Le rapport spécial du GIEC vient de nous l'annoncer : malheureusement, **les émissions de gaz à effet de serre poursuivent leur dangereuse augmentation**, sur tous les continents.

Il semble que les réticences de certains, entraînent notre planète vers un point de non-retour, qui bouleverse déjà la vie de millions de personnes du désert du sahel aux îles des caraïbes.

Agir concrètement, c'est adopter ici à la COP 24, les règles et les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Ces règles sont indispensables pour notre survie, mais **l'Afrique ne les adoptera pas au détriment de ses ambitions justes et légitimes de développement.**

Elles doivent dès lors être communes mais également différenciées : non pas à cause des responsabilités historiques, mais pour refléter les réalités de développement et les circonstances nationales.

Ces règles et modalités doivent aussi refléter l'équité, c'est à dire représenter équitablement les intérêts de toutes les nations, développées ou en développement, conformément à la dynamique qui nous guide depuis la COP 21.

Agir fermement c'est rehausser le niveau d'ambition de nos Contributions Déterminées au niveau National.

Seul un objectif de 1,5 degré nous garantit encore un futur serein.

Nous devons donc revoir nos ambitions à la hausse et les traduire dans nos Contributions Nationales avant 2020.

Mesdames et Messieurs,

Le **Gabon**, pour sa part s'inscrit pleinement dans cette nouvelle dynamique de l'Action.

Et comme le rappelle sans cesse Son Excellence, Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, je cite : « **Le coût de l'inaction sera, sans aucun doute, supérieur au coût de l'action** »

A ce titre, rien qu'au cours de l'année 2018, nous avons accéléré **notre transition énergétique** en accroissant nos investissements dans l'énergie solaire et l'hydroélectrique.

Nous avons également renforcé nos politiques de gestion durable de la forêt, par la mise en route de notre station de réception directe d'images satellites, à la mise en place d'un système de contrôle des aménagements forestiers et tout récemment, nous avons annoncé l'obligation de certification de l'ensemble des concessions forestières gabonaises, à l'horizon 2022.

Mesdames, Messieurs,

Le Gabon joue et continuera de jouer sa partition, pour le bien-être de la planète car nous sommes conscients de la responsabilité individuelle qui nous habite dans cette lutte collective.

Enfin, pour conclure nos propos, en notre qualité de coordonnateur du CAHOSCC, nous rappelons que depuis la COP 21, nous avons mis en avant, **les circonstances spécifiques du continent africain** que nous souhaitons, plus que jamais, voir prises en compte dans les processus de négociation.

Je vous remercie.